Rapport de la Commission de circulation, des transports et de l'agglomération

1. Préambule

Au mois de mai 2011, plusieurs parents d'élèves de Thielle-Wavre se sont inquiétés via un courrier adressé au Conseil communal des problèmes de circulation en général ou plus particulièrement du chemin des Ecoliers, notamment dans la perspective du futur Casino de la Tène, et du nouveau quartier Derrière-le-Château. Cette missive et préoccupation a été relayée par le Conseil Communal et l'Administration à notre Commission.

Le président de la COMCIR a adressé une réponse au Conseil communal en juin 2011 ainsi qu'aux parents d'élèves, proposant qu'une étude soit élaborée dès la rentrée scolaire 2011-2012.

Au mois de septembre 2011, la direction a distribué par l'entremise des maitres de classe des élèves de Thielle-Wavre un questionnaire intitulé « Danger sur le chemin de l'école » dont les tenants et aboutissants vous sont résumés dans le rapport qui suit.

Il est à mentionner qu'un même questionnaire avait été réalisé en 1998 par la Commission ad-hoc de Circulation de l'époque pour les élèves de Marin-Epagnier ; le rapport qui s'en suivit avait amené des propositions concrètes et des modifications notoires et améliorant la sécurité des élèves à l'école.

2. Eléments statistiques, récapitulatifs, constats et résultats

2.1 Questions

2.1.1 Identifiant et localisation
But visé : corrélation entre lieu d'habitation et mode de déplacement, ainsi que les différents modes de déplacement au sein d'une même famille

2.1.2 Mode de déplacement des élèves
But visé : répartition des différents modes de déplacement selon la tranche d'âge, statistiques du mode de déplacement

2.1.3 Raison de l'accompagnement de l'élève
But visé : identification des dangers potentiels ou rencontrés

2.1.4 Estimation des dangers
But visé : regroupement par catégorie des principaux dangers estimés par les parents d'élèves

2.1.5 Mesures recommandées
But visé : estimation des différences d'appréciation entre parents et les membres de la COMCIR

2.2 Récapitulatifs

Le taux de retour est de pratiquement 100% puisque nous avons reçus 78 questionnaires sur 80 possibles. Cela démontre l'intérêt des parents aux problèmes liés à la sécurité mais seulement 50% des questionnaires portaient des réponses au-delà des questions 1 et 2, et donnaient des éléments concrets sur les dangers rencontrés.

	Wavre	Thielle	Marin	Total
1. Identité	**52**	**21**	**5**	**78**

Les élèves venant de Marin se déplacent principalement avec le car postal.

2. Grille d'âge et déplacement	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10+**	***Total***
seul, à pied	**1**	**2**	**7**	**10**	**9**	**10**	**17**	***56***
seul, à vélo ou trottinette	**0**	**0**	**1**	**4**	**6**	**7**	**18**	***36***
accompagné, à pied	**3**	**4**	**9**	**5**	**1**	**1**	**1**	***24***
accompagné, en voiture	**3**	**2**	**5**	**10**	**5**	**4**	**5**	***34***
en bus (car postal)	**1**	**0**	**0**	**3**	**1**	**1**	**0**	***6***

(Plusieurs réponses étaient possibles pour cette question)

S'il parait évident qu'avec l'âge les modes de déplacement sont plus indépendants, mais il est également remarquable d'observer un accompagnement en voiture plus élevé que les accompagnements à pied. Les motifs évoqués pour ces accompagnements sont stipulés dans l'analyse de détail mais dans environ 50% des cas, la dangerosité est mentionnée.
Comparativement à Marin et à Epagnier, où les distances sont souvent plus conséquentes, la voiture est plus utilisée à Thielle et à Wavre.

3. Raisons	**Dangerosité**	**Eloignement**	**Précaution**	**Timing**	**Météo**	**Autres**
	16	4	6	10	9	12

Le tableau ci-dessus résume les raisons de l'accompagnement des parents à pied ou en voiture (une seule fois en car postal au vu de l'âge de l'élève). Les raisons sont donc très diverses, mais le plus souvent par opportunisme (exemple: lors du déplacement vers son lieu de travail). Mais ce constat est par contre très révélateur que les parents sont par définition des vecteurs de danger sur le chemin de l'école pour les autres élèves.

Des élèves relativement plus éloigné se déplacent seul à pied ou à vélo à l'école ; également, il a été relativement dur de constater le mode de déplacement au sein de la

même famille tel qu'accompagnement par la sœur ou le frère dans les familles non-monoparentales.

Les résultats ont été classés en différentes catégories selon les éléments les plus cités; d'autres remarques uniques ont été émises, pas toujours très à propos. Ces remarques ont été intégrées dans l'analyse.

5. Mesures	Radar	30 km/h	Eclairage	Trottoir	Signalisation	Végétation	Autres
	8	16	4	21	17	3	16

La COMCIR a également catégorisé les mesures préconisées par les parents d'élèves. Si la demande d'un trottoir entre Thielle et Wavre prédomine, d'autres éléments pertinents ont été également rapportés.

3. Analyse

Compte tenu des éléments ci-dessus, la COMCIR fait les analyses suivantes :

a) Les routes des villages de Thielle et de Wavre, hormis l'axe Cornaux- Pont de Thielle et de la route de Montmirail, peuvent être considérées comme des routes de dessertes ; nous ne pouvons pas considérer ces axes comme des axes de transit. Ils sont principalement empruntés par les habitants voir quelques visiteurs. Et il n'y a pas à proprement dit de trafic lourd généré par des entreprises. Des mesures d'uniformisation de la vitesse du trafic peuvent par conséquent être envisagées.

b) Contrairement à Marin et Epagnier, il n'y a pas de Pedibus organisé pour un éventuel déplacement en commun empruntant le tracé actuel du Chemin des écoliers.

c) La demande de création d'un trottoir est assujettie à une demande de crédit au-delà des possibilités financières de la Commune de la Tène en l'état ; nous préconisons des mesures plus souples et moins onéreuses tout aussi efficaces.

d) Des mesures radars effectués à plusieurs reprises dans le village et aux alentours de Thielle et de Wavre donnent des résultats très satisfaisants sur la vitesse moyenne des automobilistes ;

e) Le réaménagement de la place du Collège semble nécessaire au vu de l'évolution des méthodes de déplacement des parents mais également de la sécurisation de celle-ci.

4. Réalisations

Depuis la fusion, plusieurs dossiers ont été remis à l'ouvrage, suite notamment à plusieurs demandes et réalisations urbanistiques. Les dossiers déjà en cours :

1. Réalisation de la jonction à la piste cyclable entre l'entrée de Wavre et la route de Maupré.
Au printemps-été 2012, sous condition de l'acceptation du Crédit par le Conseil général de la Tène, cette étape finalisera enfin la piste cyclable Marin-Wavre et sécurisera piétons et cyclistes.

2. **Réalisation d'un rehaussement et d'un rond-point pour casser la rectiligne de l'axe Cornaux-Pont-de-Thielle.**
   A l'été ou l'automne 2012, sous condition de l'acceptation du Crédit par le Conseil général de la Tène, cette étape permettra l'intégration du futur quartier Derrière-le-château, de sécuriser cet axe et de ralentir le trafic des camions venant de Cornaux.

3. **Essai de ralentisseurs sur la route de Montmirail**

5. Propositions

La Commission de circulation, des transports et de l'agglomération propose donc les mesures suivantes comme premières étapes dans l'amélioration de la sécurité des élèves de Thielle et de Wavre, et demande donc au Conseil communal d'entériner celles-ci :

1. **Demande d'essai d'un 30 km/h généralisé à Thielle et à Wavre**
2. **Demande de modification de la place du Collège de Wavre, intégration de parcages-minute ou de dépôts ainsi que des places de parcs dans la cour du collège**
3. **Vérification des panneaux de signalisation et de leur mise en conformité**

Nous recommandons également aux parents de se consulter afin de vérifier si une solution de type Pedibus n'est pas envisageable à nouveau.

6. Conclusion

Statistiquement le nombre d'accidents graves d'élèves constatés les dernières 30 années sur cette zone est néant. Conscient qu'il ne faille jamais attendre la fatalité pour concrétiser des améliorations, nous conseillons les réalisations ci-dessus qui amélioreront nettement les conditions sur le Chemin de l'Ecole. Nous nous en remettons donc également aux parents qui sont les usagers les plus fréquents de ces tronçons afin de prendre conscience qu'ils peuvent être un élément positif dans ce dossier par un comportement routier adéquat.

Nous remercions le Conseil général de prendre acte de ce rapport ainsi qu'au Conseil Communal et à l'Administration afin de prendre les mesures préconisées.

Pour la COMCIR

Serge Girardin	**Jean-Jacques Masson**	**Alain Fridez**
Président	**Secrétaire**	**Vice-président**

Maurice Binggeli	**Joao de Almeida**	**Gérard Gremaud**	**Vincent Breguet**
Membre	**Membre**	**Membre**	**Membre**